

Lundi 3 avril 2023  
à Rennes

## Session plénière du Conseil régional

### « Plus d'emploi, moins de carbone », une stratégie bretonne pour l'avenir

Devant les grands bouleversements mondiaux et « l'accélération » des crises, la Région Bretagne a choisi de se doter d'une stratégie globale pour planifier et coordonner ses priorités. Au terme d'un travail de près d'un an, et grâce à un véritable dialogue social abouti avec l'ensemble des partenaires sociaux et « forces vives » bretonnes, les élus du Conseil Régional auront à se prononcer sur un document ambitieux, lors de la prochaine session de l'assemblée du 7 avril. Pour mener à bien le développement durable de la Bretagne, des choix, clairs, se sont imposés comme l'a rappelé par le Président Loïg Chesnais-Girard : accélérer les transitions climatiques et écologiques de l'économie, renforcer la souveraineté, conforter la cohésion et l'inclusion sociales.

Syndicats, CESER, branches professionnelles, collectivités et EPCI, acteurs de l'ESS... Tous ont été associés, dans un dialogue social inédit et réussi, autour d'un objectif commun : **plus d'emploi et moins de carbone en Bretagne**. Cette co-construction à la bretonne aboutit à un document, **unique en son genre en France**, qui s'appuie sur les forces de la Bretagne, son équilibre, sa cohésion sociale, sa culture, sa maritimité, la force de ses filières alimentaires.

#### Former les jeunes, transformer les entreprises

« La stratégie régionale des transitions économique et sociales, dite SRTES, se pense comme **une carte et une boussole** pour le développement durable de la Bretagne », a déclaré le Président de Région **Loïg Chesnais-Girard**. Un outil de gouvernance, qui fait le choix de **concentrer l'action et l'énergie collective autour d'un nombre restreint d'objectifs**. À l'aune des changements mondiaux (dérèglement climatique, guerre en Ukraine, inflation), cette stratégie s'appuie sur la **collaboration active de trois « mondes »**, parfois éloignés les uns des autres : **l'enseignement et la formation, les collectivités territoriales et les entreprises**. Le but est de parvenir à adapter les compétences, former les jeunes et transformer les acteurs économiques et l'action publique, **au bénéfice des Bretonnes et des Bretons**, salariés de l'industrie, pêcheurs ou agriculteurs...

Cela concerne au premier chef la Région Bretagne en tant que collectivité : tous les dispositifs d'aides et politiques publiques seront passés au crible de ce nouveau prisme des transitions.

Le SRTES dépasse le cadre cloisonné des 3 documents de planification prévus par la loi : **CPRDFOP** (contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles), **SRDEII** (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation) et **SRESR** (schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Ces trois « plans » sont désormais intégrés dans **un seul document, simplifié et transversal**, fixant clairement les priorités pour tendre vers la transformation et l'adaptation du territoire. En ligne de mire, le souhait collectif d'une Bretagne réindustrialisée, qui relocalise, nourrit le pays et prend soin des siens.

#### Transitions, souveraineté, cohésion sociale

Ces 3 priorités devront composer avec **3 dominantes fortes** en Bretagne : **la maritimité, l'équilibre et l'ancrage territorial, et l'attractivité de la région**. Ce croisement de valeurs va permettre de déboucher sur des **chantiers à consolider dans 3 domaines** : la formation et l'orientation professionnelles, le développement économique, l'enseignement supérieur et la recherche, avec la nécessité, complexe, d'y intégrer rapidement les transitions importantes pour notre société.

Locomotive de cette dynamique nouvelle, la Région est convaincue que les défis immenses qui attendent la Bretagne ne pourront être relevés que collectivement :

- **Anticiper les métiers de demain**, les faire connaître, préparer les formations qui y sont liées et l'insertion professionnelle des apprenants,
- Mettre la **transition écologique** au cœur de la formation et de l'orientation,
- **Cartographier les vulnérabilités et les opportunités** de l'économie bretonne à l'aune des transitions,
- **Accompagner les mutations de l'industrie**, et les **150 000 salariés** qu'elle représente en Bretagne,
- **Accélérer la numérisation de l'économie**, en veillant à prioriser le défi de la **cybersécurité**...

D'où l'importance de **la coordination et du dialogue** entre tous les acteurs qui contribueront à ces objectifs. Cette « **alliance** » bretonne entre le monde de l'entreprise, ceux de l'enseignement et de la formation, font la spécificité de cette stratégie qui devra donner ses premiers fruits rapidement.